

## Avis technique – Procédure Simplifiée

### Recyclabilité d'une enveloppe pour sachet de thé



DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	CPC COTENTIN
	Date de la demande	Octobre 2017
	Dénomination	Enveloppe pour sachet de thé
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Sachet de thé
	<b>DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE</b>	
	Forme	Sachet rectangulaire
	Dimension (cm)	6,5x7,5
	Masse vide	0,8g
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	Papier-carton (83,33%) et plastique (16,67%)
	Système de fermeture	-
	Type d'encre/vernís	Encre nitrocellulosique
	Type de colle	-
	<b>COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE</b>	
	Papier-carton	Papier-carton (83,33%)
	Plastique	PE (16,67%)
Encre	Nitrocellulosique	
⇒ Élément majoritairement fibreux		
<b>AVIS REFERENTS</b>		
Avis Techniques n°72 et n° 73		

### PRE-REQUIS

- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

<sup>1</sup> Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Moyen		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	-		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention

∅ Pas d'impact

⊗ En cours d'étude

>Impact environnemental

## CONCLUSIONS DU CEREC

Le corps de l'emballage se désintègre facilement dans les conditions industrielles de recyclage papetier.

De ce fait, le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de cette enveloppe au sein de la catégorie 5.03A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

A fonctionnalité équivalente, le CEREC recommande de limiter la teneur en matériau plastique pour augmenter la part de la fraction fibreuse.

Le CEREC recommande :

- d'utiliser des encres sans dégorgeement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- d'utiliser des encres à base d'eau ou d'huiles végétales et d'éviter l'usage d'encres et de colles à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances ;
- d'éviter l'utilisation d'une couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux du process.

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout d'un pictogramme recommandant de placer l'enveloppe de sachet de thé dans le bac destiné aux emballages recyclables.

## VALIDATION



Elise TILLY



Gérard LASSERRE

Avis Technique n°105

Date de validation : 17/01/2018